

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS

Cette épreuve a pour but :

- de promouvoir la maîtrise de la langue française sous la forme d'une dictée,
- de faire appel :
 - à votre mémoire,
 - à votre bon sens,
 - à vos connaissances.

Il s'agit d'un divertissement dans lequel chacun vient, non pour entrer en concurrence avec les autres, mais pour tester ses propres connaissances.

Si le déroulement des épreuves doit se faire avec sérieux, la bonne humeur doit aussi régner parmi les concurrents, chacun étant là, avant tout, pour se faire plaisir !

Il est à noter que les téléphones portables devront obligatoirement être éteints durant les épreuves.

Sont concernés

Tous les adhérents titulaires de la carte d'un club de Générations Mouvement – Fédération du Tarn, à jour du paiement des cotisations.

Les inscriptions

Elles se font par l'intermédiaire des Présidents de clubs.

Chaque Président doit adresser au secrétariat de la Fédération Départementale le bulletin de réponse inclus dans la lettre du 08/02/2024 et, ce, avant le

26 FÉVRIER 2024

Une participation de **2€** sera demandée à chaque candidat, le jour de l'épreuve, comme participation aux frais.

L'épreuve

Elle comporte

- une dictée (**la correction sera effectuée suivant l'orthographe du texte**).
- 20 questions à choix multiple : 3 solutions ou plus sont proposées, cocher la ou les bonne(s) réponse(s).

Pour les **candidats malentendants**, une dictée spéciale leur sera proposée. Il s'agira du même texte pour tous les participants.

Les Présidents de clubs, nous feront connaître le nombre de dictées nécessaires pour les candidats malentendants à fournir le jour du concours, (1 par candidat malentendant).

Pour départager les ex – aequo éventuels, 1 question subsidiaire vous est proposée, tous les candidats doivent y répondre.

L'épreuve a lieu dans les centres retenus, le même jour, à la même heure :

Lundi 4 mars 2024 à 14 heures

Le lieu

Le département a été partagé en zones géographiques afin d'éviter de trop longs déplacements à certains candidats.

Chaque zone comprend 1 ou 2 secteurs.

Le jeu se déroule dans un des clubs de chaque zone géographique. (Voir tableau joint concernant la situation de votre club)

L'encadrement est effectué par des responsables des secteurs concernés.

Jury le jour de l'épreuve

Il est composé d'un administrateur de chaque secteur et de membres de clubs en fonction de leurs compétences.

Lors de l'inscription, le nom du concurrent est remplacé par un numéro qui confère l'anonymat de la copie pendant la correction.

Les résultats

Ils sont communiqués au responsable de chaque secteur qui prévient les lauréats.

Les récompenses

Les candidats ayant obtenu les meilleurs résultats se verront attribuer des récompenses. (Livres essentiellement)

Pour les 15 premiers, les prix leur seront décernés le jour des Fêtes de l'Amitié suivant le calendrier établi par secteur.

Les autres prix seront remis à chaque responsable de secteur pour être décernés aux lauréats. Si un candidat ne peut pas assister à cette manifestation, son prix lui sera remis ultérieurement par le responsable de son secteur.

Comme les autres années, nous allons organiser une FINALE qui rassemblera les 120 premiers classés du concours.

Elle se déroulera le **JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 à PUYGOUZON**, à 9h00.

Le détail du déroulement de cette compétition amicale sera communiqué à chaque candidat qui aura la possibilité d'amener son conjoint. Le repas pourra être pris en commun vers 13 heures. Les récompenses seront remises dans l'après midi.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette animation culturelle.

Le Président


Claude FABRIES